

Réunion du 5 décembre 2011

Déclaration liminaire de la section CGT Finances publiques d'Ille-et-Vilaine

Les élections professionnelles du 20 octobre dernier ont fait de la CGT la première organisation syndicale du Ministère. Dans notre département, avec 41,42 % des voix au Comité Technique local, la CGT est également la première organisation syndicale de la DRFIP 35.

Consciente des attentes ainsi exprimées, la CGT fera tout pour être à la hauteur de la confiance qui lui a été accordée par les agents qui ont massivement participé au scrutin.

Ce «*Comité Technique*» est convoqué dans la nouvelle configuration issue de ces élections, or aucun règlement intérieur n'a été proposé à l'ordre du jour de cette séance, les règles de fonctionnement du CT ne sont pas connues à cette étape: la délégation CGT considère donc cette réunion comme une réunion informelle.

Compte tenu des informations relatives aux différents points à l'ordre du jour, nous avons décidé de siéger afin de rendre compte aux agents des décisions que la DRFIP souhaite mettre en œuvre et afin de porter les revendications des personnels.

Cette réunion est convoquée dans un contexte général extrêmement grave: les peuples d'Europe doivent satisfaire les exigences toujours plus exorbitantes des marchés financiers et des agences de notation à leur botte. Les plans de rigueur successifs imposés par la Troïka (FMI, Banque centrale européenne, Commission européenne) ont fait entrer les états européens dans une spirale infernale d'austérité. Les droits et garanties des salariés sont systématiquement remis en cause, le taux du chômage explose en Europe.

En novembre, la France compte 4,459 millions demandeurs d'emplois, soit 34.400 demandeurs supplémentaires en octobre.

Certains souhaitent profiter de la situation, ainsi un extrait du discours du président de la République à Strasbourg début novembre précise: « **La crise va créer beaucoup de souffrance mais ce peut être une opportunité pour notre pays de prendre des mesures qu'il n'aurait jamais acceptées.** » Une opportunité ? Mais pour qui ?

Le président de la République propose également de lutter contre les fraudes. Or, déjà en 2006, 10 à 12 % des entreprises étaient en infraction par rapport à leurs obligations vis-à-vis de la Sécurité sociale et 5 à 7 % des salariés n'étaient pas déclarés par les entreprises.

Les exonérations de cotisations sociales ont coûté 27,3 milliards d'euros en 2009 et 27 milliards en 2010, le travail dissimulé représente toujours entre 8 et 15 milliards d'euros de vol de la Sécurité sociale, la sous-déclaration des accidents du travail et maladies professionnelles 1 milliard, 80 % des fraudes sont l'œuvre d'établissements professionnels, **pas des assurés !**

Le président de la République a confirmé son intention d'utiliser «*l'opportunité*» que constitue à ses yeux la crise jeudi 1er décembre lors de son discours à Toulon en précisant que: "*la réforme du financement de notre modèle social est devenue une urgence absolue*".

Il a ajouté que la France devait "*continuer à réduire les effectifs de la Fonction publique en maintenant la règle du non renouvellement de un départ sur deux à la retraite. Nous devons le faire avec détermination*".

Au nom des déficits, on s'attaque au noyau dur du contrat social: la Sécurité sociale, les retraites, le temps de travail et les services publics.

La CGT demande l'arrêt de la RGPP et s'oppose au processus qui vise à fiscaliser le financement de la Sécurité sociale.

Nous sommes bien placés à la DGFIP pour connaître les cadeaux fiscaux faits aux catégories les plus aisées. On estime la fraude fiscale entre 45 et 50 milliards d'euros.

Et ce serait aux salariés, retraités et privés d'emplois de payer les effets dévastateurs d'une crise dont ils ne sont pas les responsables !

Le gouvernement n'a pas attendu les injonctions de la commission européenne qui exige un troisième plan d'austérité pour instituer une journée de carence pour les arrêts maladies des fonctionnaires. C'est une attaque frontale contre le statut qui confirme la volonté du gouvernement d'opposer les salariés du public et du privé.

Le 24 novembre, l'UGFF-CGT s'est adressé avec toutes les autres organisations syndicales de la Fonction publique au gouvernement pour exiger le retrait de cette mesure.

La déclinaison des suppressions d'emplois 2012 est connue pour notre direction locale: ce sont pas moins de 25 suppressions en tenant compte des transformations d'emplois, **ce sont 54 emplois nets d'agents C qui doivent être supprimés.**

Pour la CGT, ces suppressions d'emplois doivent être purement et simplement annulées !

C'est avec ces éléments à l'esprit que la délégation CGT aborde les conséquences de la poursuite des fusions de services à l'ordre du jour de cette réunion (horaires variables du SIP de St Malo, aménagement de la cité administrative dans le cadre de la création de la DRFIP ; ainsi que la modification des horaires d'ouverture de la trésorerie de St Aubin d'Aubigné, avec le constat d'un recul pour le service public de proximité du fait du manque d'effectifs).

C'est avec ces éléments à l'esprit que la délégation CGT aborde le plan de formation professionnelle, dicté par les restructurations incessantes, et le point sur la « *diversité sociale du recrutement à la DGFIP dans le cadre de l'action menée par l'Etat en matière de lutte contre les exclusions* ». Il ne faut pas manquer de cynisme pour revendiquer de lutter contre les exclusions tout en ayant supprimé 24.591 emplois depuis 2002 dans nos administrations !

Enfin, c'est avec ces éléments à l'esprit que la délégation CGT souhaite attirer l'attention de la Direction sur le travail énorme que constitue la révision foncière des locaux professionnels, sans qu'aucun dispositif de renfort ne soit prévu.